

# ADIS & Vous

Lettre d'information Octobre 2022

## LES ENJEUX DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La crise internationale que nous vivons a profondément modifié le marché de l'énergie. Nous subissons actuellement des hausses de tarifs historiques et un manque d'approvisionnement qui pourrait générer des coupures d'électricité et de gaz en pleine période hivernale.

Le Groupe ADIS accompagne ses locataires et ses copropriétaires afin de limiter l'impact des coûts élevés tout en préservant les ressources énergétiques.

Ce numéro spécial vous apporte des informations et des conseils pour vous aider dans la gestion de vos consommations.

La crise que nous traversons est l'affaire de tous. Soyons solidaires !

Le Directeur Général,  
Nicolas CALVIER

### LES ANNONCES GOUVERNEMENTALES : CE QU'IL FAUT RETENIR

Dans un contexte marqué par le conflit Ukrainien et l'accélération du changement climatique, le gouvernement a annoncé cet été son plan de **sobriété énergétique** visant à transformer nos habitudes de consommation de manière durable et à **lutter contre le risque de pénurie des énergies et de flambée des prix**.

Début 2022, l'État a instauré le **bouclier tarifaire** sur le gaz afin de limiter la hausse des coûts de l'énergie.

Sur l'électricité, le gouvernement a mis en place un bouclier tarifaire pour les particuliers qui a limité la hausse pour 2022 à 4%.

Aujourd'hui, les particuliers comme les professionnels doivent agir et s'adapter afin de limiter les répercussions et ne pas sombrer dans la précarité énergétique.

Le Groupe ADIS mène donc des actions concrètes au sein de ses résidences : **baisse de la consigne de chauffage, isolation des combles, changement des menuiseries, renouvellement des chaudières individuelles, réhabilitation totale**, etc.



## LES ACTIONS DU GROUPE ADIS

### Les Diagnostics de Performance Énergétique (DPE)

Nous avons entrepris une **campagne massive de DPE** afin de cibler les logements les plus énergivores et ainsi adapter et réaliser des travaux d'amélioration thermique.

### L'isolation

Entre 2020 et 2021, nous avons réalisé **85 000 m<sup>2</sup>** d'isolation de combles (l'équivalent de 12 terrains de football) pour un montant de plus de **1 000 000 €**.

### Les chaudières

Plus de **1000 chaudières individuelles** « ancienne génération » ont été changées depuis 2021. A ce jour, la quasi-totalité de notre parc de chaudières gaz individuelles est équipé de chaudières de moins de 5 ans. Elles offrent de hauts rendements et limitent les consommations de gaz.

### La gestion des consommations

Nous avons fait le choix d'installer des **répartiteurs de frais chaleur** ou des compteurs d'énergie thermique dans nos logements disposant d'un chauffage collectif. Ces équipements permettent à nos locataires de maîtriser leurs consommations de chauffage avec des charges correspondant à leur consommation réelle. Concrètement, les provisions de charges payées mensuellement et la régularisation annuelle de charges permettent à nos locataires de **payer ce qu'ils consomment réellement**.

A savoir : dans le cadre de l'individualisation des frais de chauffage, les radiateurs collectifs bénéficient de vannes ou de robinets thermostatiques permettant de diminuer le chauffage dans les chambres par exemple.

### Les menuiseries

Nous travaillons également sur la pose de menuiseries performantes sur 95 de nos résidences soit **environ 600 logements**.

Annonay  
Saint François



**314 logements ont été réhabilités entre 2021 et 2022.**  
**Plus de 250 logements sont en cours de travaux ou en prévision pour 2023.**  
**Cela représente un investissement moyen de 40 000 € par logement.**

# DES ASTUCES SIMPLES POUR REDUIRE SA FACTURE ENERGETIQUE

## Les bons gestes pendant l'hiver

- ✓ Je réduis le chauffage dans mon logement : **19°C est la température fortement recommandée par l'Etat.**
- ✓ La journée, j'aère mon logement quelques minutes pour faire rentrer de l'air sec plus facile à chauffer.
- ✓ La nuit, je ferme mes volets et mes rideaux et je réduis la température de mon chauffage.
- ✓ Je ne couvre pas ni ne place d'objet devant mes radiateurs.
- ✓ Je purge régulièrement mes radiateurs.
- ✓ Je coupe les veilles et je débranche mes appareils dès que je ne les utilise pas.
- ✓ Lorsque je pars plusieurs jours, je peux baisser la température entre 16°C et 12°C, mais je n'arrête PAS mes radiateurs ou ma chaudière.

**Un appareil électrique en veille peut représenter jusqu'à 10% de ma facture d'électricité (hors-chauffage).**

Vos appareils qui consomment le plus :

- ✓ **Sèche-linge** : 370 kWh
- ✓ **Congélateur indépendant** : 340 kWh
- ✓ **Réfrigérateur** : 270 kWh
- ✓ **Box TV/internet** : 220 kWh
- ✓ **Plaques électriques** : 210 kWh

*Consommations moyennes annuelles par ménage.*



## L'énergie est l'affaire de tous !

Les économies d'énergie sont devenues un enjeu primordial, collectif et solidaire.

Les collectivités et administrations ont annoncé ces dernières semaines des actions visant à réduire leur consommation d'énergie et préparent activement leur plan de sobriété (fermeture des piscines municipales, baisse de l'éclairage public, etc.)

Le Groupe ADIS ne fait pas exception. Dans ses bureaux, des mesures sont mises en place, notamment la **réduction de la température du chauffage.**



**1°C de moins dans votre logement  
= 7% d'économies sur votre facture !**

## L'électroménager

- ✓ J'utilise un couvercle pour faire cuire mes aliments : jusqu'à 40% d'énergie économisée.
- ✓ Je maintiens une température de 5°C pour mon réfrigérateur et de -18°C pour mon congélateur.
- ✓ J'éloigne mon réfrigérateur et mon congélateur des sources de chaleur.
- ✓ Je privilégie le programme « Eco ».
- ✓ Je laisse refroidir les plats avant de les mettre dans le réfrigérateur.
- ✓ Je règle la température du chauffe-eau entre 55°C et 60°C.
- ✓ J'évite d'utiliser les appareils trop énergivores comme mon sèche-linge ou les chauffages d'appoint.

**En prenant de bonnes habitudes de consommation, VOUS ALLEGEREZ VOTRE FACTURE ENERGETIQUE ET VOUS REDUIREZ LES RISQUES DE COUPURES DE GAZ ET D'ELECTRICITE.**

## Entretien des installations

- ✓ Je n'obstrue pas mes bouches d'aération et je les nettoie 2 à 3 fois par an.
- ✓ Je dégivre mon congélateur régulièrement : ½ cm de givre, c'est 30% de consommation en plus.
- ✓ Je nettoie régulièrement les brûleurs de ma gazinière et la grille arrière de mon réfrigérateur.

Directeur de publication :  
Nicolas CALVIER  
Rédacteur en chef :  
Jérôme PONÇON  
Crédit photos : G.I.E. ADIS  
Dépôt légal : Octobre 2022  
N°ISSN : 1960-1433  
Impression : ACL Imprimerie /  
Quadiant  
Tirage : 9 000 ex  
Lettre d'information gratuite



Sources : [gouvernement.fr](http://gouvernement.fr), [energie-info.fr](http://energie-info.fr), [ecologie.gouv.fr](http://ecologie.gouv.fr), [alec07](http://alec07), EDF, ADEME.